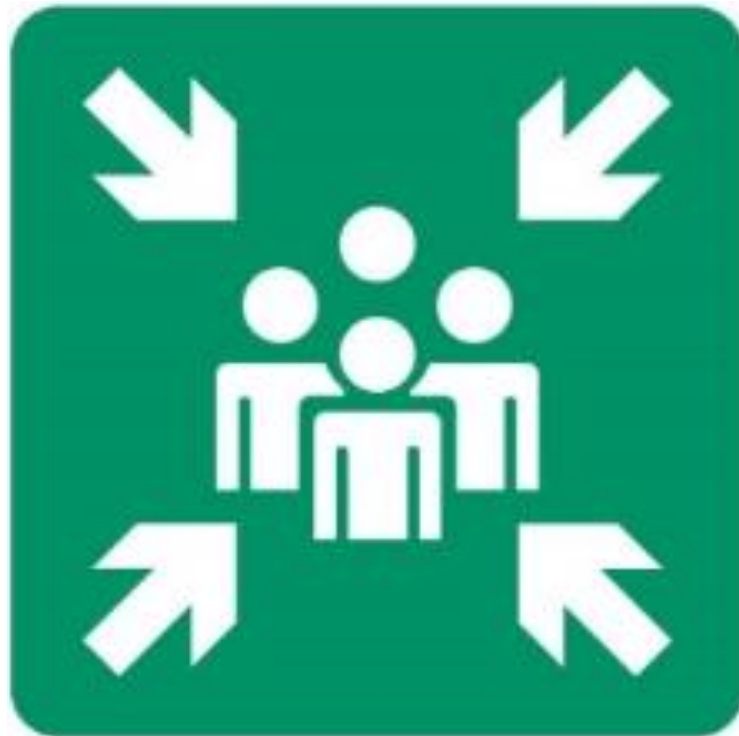




Centre communautaire

**Richard-Goulet | Granby**

## PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE CCRG





## CONSIGNES pour les usagers & locataires

\* Tous les locataires et locateurs de salles doivent acheminer les consignes suivantes à leurs collègues, participants et visiteurs.

Lors du déclenchement d'une alarme :

- 1) **Arrêtez** immédiatement votre travail.
- 2) **Fermez** les **fenêtres** et **portes**.
- 3) **Informez** vos collègues et vos participants de quitter rapidement en indiquant la sortie de secours la plus près.
- 4) **Soyez à l'écoute** des directives du responsable de votre étage.
- 5) **Sortez calmement** en utilisant les escaliers. **Tenez bien la rampe** dans les escaliers de façon à ne pas tomber.
- 6) **Quittez le bâtiment** et rendez-vous au point de rassemblement (**trottoir entrée principale**).
- 7) **Gardez le silence** le plus possible afin d'entendre les consignes du responsable de l'étage et faciliter les communications avec les pompiers.



**NE PRENEZ PAS L'ASCENSEUR, il arrête automatiquement au déclenchement du système d'alarme.**

**LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DOIVENT SE TENIR À L'ENDROIT DÉSIGNÉ DANS LA CAGE D'ESCALIER. Voir p.7.**

**NE PRENEZ PAS LE TEMPS DE RAMASSER VOS EFFETS PERSONNELS.**

**NE RETOURNEZ DANS L'ÉDIFICE SOUS AUCUN PRÉTEXTE.**

**EN CAS DE DOUTE**  
**VOUS DEVEZ ÉVACUER L'IMMEUBLE.**

## PLAN SÉCURITÉ INCENDIE CCRG

### Responsables 1<sup>er</sup> étage / Rez-de-chaussée

**NOM : Danovan Bienvenue-Tougas # 111** disponible lun-ven de 8H à 16H  
**Substitut #1 : Appariteurs # 111** disponible lun-jeudi de 16H à 22h  
**Substitut #2 : Stéphanie Chrétien #105** remplacements de jour en cas de d'absence

#### Le responsable de son étage doit :

- Connaître toutes les sorties de secours.
- Connaître le nom des employés qui travaillent régulièrement sur l'étage.
- Maîtriser ce plan de sécurité incendie.

#### Lors du déclenchement d'une alarme :

1. **Noter** s'il y a odeur de fumée, de gaz ou si de la fumée est visible.
2. **Appeler le 911** immédiatement.
3. Lire les **informations sur le panneau incendie** noir à l'entrée (marque Simens, avec étiquette immeuble protégé par Groupe GFE)
4. Faire le tour de l'étage complet (bureaux, salle de réunion, toilettes, etc.), **fermer les portes** et **indiquer la sortie aux personnes présentes** pour effectuer une sortie rapide.
5. **Prendre le cartable Incendie et urgences** (plan du bâtiment – clé master et +)
6. **Quitter les lieux** après s'être assuré que tous les occupants ont quitté.
7. Rejoindre le groupe au point de rassemblement (**trottoir entrée principale**) et **obtenir le décompte** des occupants (prise des présences et état de santé- blessures, transport à l'hôpital).
8. Faire **rapport à la direction** au point de réunion (**trottoir entrée principale**).
9. Faire respecter le silence au point de rassemblement.
10. Donner **l'information aux pompiers** et **attendre leurs consignes**.
11. **Ne pas rentrer, sous aucun prétexte.**

**EN CAS D'ÉVACUATION, NE PAS UTILISER L'ASCENSEUR, il arrête automatiquement au déclenchement du système d'alarme.**

**LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DOIVENT SE TENIR À L'ENDROIT DÉSIGNÉ DANS LA CAGE D'ESCALIER. Voir p.7**

## PLAN SÉCURITÉ INCENDIE CCRG

### Responsables 2<sup>ième</sup> ET 3<sup>ième</sup> étage

2<sup>e</sup> étage : Brigitte Lambert (APCQ)

Substitut #1 : Manon Marquis (L'OEIL)

Substitut #2 : Étienne Bourdon (CDC-HY)

3<sup>e</sup> étage : Sylvie Grossman (DHY)

Substitut #1 : Elsa Durocher-Fréchette (ACTE)

Substitut #2 : A définir en 2026

### Le responsable de son étage doit :

- Connaître toutes les sorties de secours.
- Connaître le nom des employés qui travaillent régulièrement sur l'étage.
- Maîtriser ce plan de sécurité incendie.

### Lors du déclenchement d'une alarme :

1. Faire **évacuer** l'étage.
2. **Noter** s'il y a odeur de fumée, de gaz ou si de la fumée est visible.
3. Faire le tour de l'étage complet (bureaux, salle de réunion, toilettes, etc.), **fermer les portes** et **indiquer la sortie aux personnes présentes** pour effectuer une sortie rapide.
4. Rejoindre son groupe au **point de rassemblement (trottoir entrée principale)**.
5. **Donner le décompte** des occupants au responsable du 1<sup>er</sup> étage (personnes encore à l'étage, évacuation complétée, état de santé-blessures, besoin de transport à l'hôpital).
6. Faire respecter le silence au point de rassemblement.
7. **Attendre les consignes** du responsable du 1<sup>er</sup> étage.
8. **Ne pas rentrer, sous aucun prétexte**

**EN CAS D'ÉVACUATION, NE PAS UTILISER L'ASCENSEUR, il arrête automatiquement au déclenchement du système d'alarme.**

**LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DOIVENT SE TENIR À L'ENDROIT DÉSIGNÉ DANS LA CAGE D'ESCALIER. Voir p.7.**

## PLAN SÉCURITÉ INCENDIE CCRG

Responsables section église présentes au CCRG :

Nom : Responsable de l'activité (s'il y a une activité)

Substitut #1 : Annick Wishnowsky

Substitut #2 : Steve Mirault

Responsables section Sous-sol de l'église présentes au CCRG :

Nom : Annick Wishnowsky

Substitut #1 : Steve Mirault

Substitut #2 : René Hébert

Lors du déclenchement d'une alarme :

1. Faire **évacuer** l'étage.
2. **Noter** s'il y a odeur de fumée, de gaz ou si de la fumée est visible.
3. Faire le tour de l'étage complet (bureaux, salle de réunion, toilettes, etc.)  
Et **indiquer la sortie**.
4. **Quitter les lieux** après s'être assuré que tous les occupants ont quitté,  
**fermer les portes**.
5. Rejoindre son groupe au **point de rassemblement (trottoir entrée principale)**.
6. **Donner le décompte** des occupants au responsable du 1<sup>er</sup> étage (personnes encore à l'étage, évacuation complétée, état de santé-blessures, besoin de transport à l'hôpital).
7. **Attendre les consignes** du responsable du 1<sup>er</sup> étage.
8. **Ne pas rentrer, sous aucun prétexte**

## LISTE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

### **POLICE-POMPIER-AMBULANCE**

**911**

#### **Pour tout autre besoin, APRÈS avoir fait le 911**

<b>POLICE (renseignements généraux)</b>	<b><u>450 776-3333</u></b>
<b>POMPIERS (renseignements généraux)</b>	<b><u>450-776-8344</u></b>
<b>Hôpital de Granby</b>	<b><u>450-375-8000</u></b>
<b>HYDRO (pannes et urgences)</b>	<b><u>1-800-790-2424</u></b>
<b>CENTRE ANTI-POISON</b>	<b><u>1-800-463-5060</u></b>
<b>CENTRALE D'ALARME DU CCRG Digiplex EVO (urgence)</b>	<b><u>(450) 534-2454</u></b>

#### **Personnes ressources au centre pour urgence seulement :**

**Nicolas Luppens : 579 420 2064 ou 450 531-7070**

**Marie-Christine Hon : 514 518-1899**

**René Hébert : 450 525-5166**

**Danovan Bienvenue-Tougas : 450-521-7010 ou (450) 775-9145**

#### **Suivis requis :**

- **Nommer les responsables par étage et pour église**
- **Test incendie au printemps**
- **Formation extincteur portatif à venir**
- **Formation RCR et défibrillateur à venir**
- **Formation de base à donner pour les nouveaux responsables d'étage**

## Responsables de la bâtisse

**1<sup>er</sup> responsable**  
**Nicolas Luppens**  
**Directeur général**  
**Bureau # 110**  
**Cellulaire : 579-420-2064**  
**450 531-7070**

**Substitut**  
**Danovan Bienvenue-Tougas**  
**Responsable de l'accueil et de la**  
**logistique**  
**Bureau # 111**  
**450-378-0151**  
**450-521-7010**

### Tâches

- 1) Approuver le plan d'intervention en cas d'urgence.
- 2) Approuver les directives particulières pour l'évacuation en cas d'incendie.
- 3) S'assurer que les équipements d'urgence sont disponibles et en bon état.
- 4) S'assurer de la formation de tout le personnel en cas d'urgence.
- 5) Planifier les exercices d'évacuation.
- 6) Évaluer le degré de compréhension du plan d'évacuation.

### Absence des responsables

- 1) En l'absence du responsable ou de son substitut, assumer tous les rôles et appeler le 911 immédiatement sans vérification préalable et ordonner l'évacuation.
- 2) Rejoindre la direction au point de rencontre (**trottoir entrée principale**) avec la liste des occupants et le plan d'évacuation.

### Selon la gravité

- 1) Voir à la prestation des premiers soins.
- 2) Obtenir la liste des blessés acheminés à l'hôpital.
- 3) Coordonner, au besoin, tout élément nécessaire à l'accomplissement du plan d'urgence.
- 4) Préparer et donner toute communication à l'intention des médias et du public.

## LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DOIVENT SE TENIR À L'ENDROIT DÉSIGNÉ DANS LA CAGE D'ESCALIER.

- 1) Les gens doivent laisser les marchettes dans le corridor pour avoir assez d'espace.
- 2) Si possible, les gens doivent débuter la descente sur les fesses dans les marches d'escalier.
- 3) **Une personne responsable peut rester avec ceux qui ne peuvent pas descendre.** La personne responsable doit donner les informations suivantes au responsable de son étage (nb de personne dans la cage d'escalier, s'il y a des blessés.)

### Endroit désigné au 2e étage (cubicule avant les escaliers)



## Endroit désigné au 3e étage (cubicule avant les escaliers)

